

Convention Pluriannuelle d'Objectifs

LMA BFC / Région BFC / DRAJES

Réenchanter l'agir ensemble (pour stimuler la participation citoyenne)

Enjeux

L'engagement bénévole est la première ressource des associations. Pour que cette ressource reste forte et toujours active, le renouvellement des générations de bénévoles est essentiel. Le bénévolat évolue et ses modalités d'animation aussi. Une réflexion autour des gouvernances associatives est essentielle à porter pour s'adapter aux attentes des citoyens et aux évolutions des pratiques de l'engagement.

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer aux côtés des associations, pour contribuer au développement d'une société de l'engagement et à la reconnaissance de la place de l'engagement citoyen.

Nos priorités d'action :

- **Mobiliser** les citoyens et développer leur pouvoir d'agir collectif
- **Former** les bénévoles et les dirigeants associatifs
- **Valoriser** l'engagement bénévole et citoyen

Nos Axes de travail

- Animation du « Portail Formation des Bénévoles » pour impulser une dynamique régionale auprès des associations proposant des formations bénévoles et auprès des bénévoles ;
- Appui au développement de l'outil Bénévalibre par la promotion de l'outil, la formation des acteurs, la participation à l'amélioration de l'outil. Faire valoir Bénévalibre comme outil de facilitation pour la validation des activités bénévoles sur le Compte d'Engagement Citoyen ;
- Impulsion d'une démarche de communication ambitieuse sur la place des associations et mise en lumière de leur force d'innovation.
- Encourager l'engagement citoyen et notamment des jeunes dans les associations.
- Inciter les associations à se questionner et à progresser sur l'inclusivité dans leur association via la diffusion de l'outil « l'inclusiscore ».
- Diffusion des bonnes pratiques des associations via la promotion des Waldeck- Prix du Mouvement Associatif
- Animation régionale d'une stratégie numérique associative.

Consolider les modèles économiques associatifs et leurs spécificités en adéquation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Enjeux

Les associations sont multiples, dans leurs actions, leur organisation, leur typologie, leur implantation territoriale, leurs partenariats, etc... Cette diversité doit être reconnue et mieux appréhendée par les pouvoirs publics. Leur force d'innovation et leur capacité à répondre à de nombreux besoins sociaux et sociétaux doivent être soutenues par des mesures structurantes et pérennes adaptées aux spécificités du modèle associatif.

Si les modalités de financements des associations sont aujourd'hui diverses, il est essentiel de reconnaître l'initiative associative et de maintenir la subvention comme modèle de contractualisation dominant.

Nos priorités d'action :

Sécuriser les associations dans leur fonctionnement.

Diversifier les partenariats (économiques, institutionnels, etc...).

Evaluer l'impact des associations.

Axe de mise en œuvre

- Promotion du modèle associatif et de ses spécificités.
- Sécurisation des financements publics via la promotion des Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour favoriser l'initiative associative.
- Accompagnement des innovations associatives
- Recherche de simplification des procédures administratives
- Appui à la diversification des modèles socio-économiques
- Développement de partenariats avec le monde de la recherche.
- Impulsion d'un travail sur l'utilité sociale des associations pour faire valoir leur impact social et sociétal.

Donner de la force à la contribution associative au cœur du fonctionnement démocratique

Enjeux

Les associations jouent un rôle primordial pour le bon fonctionnement démocratique de la société. En tant que corps intermédiaire, leur consultation sur les politiques qui les concernent est aujourd'hui un impératif. Le maintien d'un cadre de dialogue civil ouvert et régulier avec pouvoirs publics est un enjeu essentiel au fonctionnement démocratique et cela à tout niveau.

Nos priorités d'action :

Représenter les associations et porter leur parole.

Contribuer à la construction de politiques publiques.

Dialoguer avec l'ensemble de partenaires publics.

Axe de mise en œuvre

- Signature, promotion et animation de la Charte d'engagement Réciproque
- Conforter le dialogue permanent avec l'Etat et la Région sur les politiques associatives ;
- Contribution au dialogue civil, en produisant avis et expertises sur les thématiques et politiques publiques associatives ;
- Co-organisation tous les 2 ans, avec l'Etat et la région, d'une conférence régionale de la vie associative.
- Représentation des associations dans les instances associatives (commissions FDVA, Comité stratégique DLA...)
- Actions de plaidoyer en faveur de la reconnaissance de la force associative
- Dialogue avec tous les partenaires (CRESS, UDES, représentants du collège associatif au CESER, DLA, etc...).
- Encourager et accompagner la déclinaison de la Charte d'Engagement Réciproque dans les collectivités territoriales

Consolider la force collective associative

Enjeux

Le bon fonctionnement associatif s'appuie sur un écosystème d'acteurs aux compétences et champ d'intervention variés (fédération, têtes de réseaux, collectivités territoriales, institutions, réseaux thématiques, structures d'accompagnement...). Le Mouvement Associatif a une place particulière dans ce système, pour faciliter son animation et sa structuration.

Nos priorités d'action :

Coordonner le réseau associatif régional

Accompagner les associations dans les problématiques qu'elles rencontrent.

Observer la vie associative régionale

Axe de mise en œuvre

- Consolidation de la place du Mouvement Associatif en Bourgogne-Franche-Comté ;
- Structuration des acteurs de l'accompagnement associatif, via la démarche AVAL (Appui à la Vie Associative Locale).
- Mise en place d'un observatoire régional de la vie associative apportant des informations quantitatives et qualitatives sur l'évolution des problématiques associatives et en faire un outil d'aide à la décision.

- Elargissement du réseau interne par l'accueil de nouveaux membres afin de représenter largement le monde associatif régional.
- Participation aux travaux et dynamiques nationales et inter-régionales du Mouvement associative, dans une dynamique de coopération.